

Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions

Mont-Saint-Guibert, Belgique, le 29 février 2024 à 07h00 CEST – [BIOSENIC](#) (Euronext Bruxelles et Paris: BIOS), la société en phase clinique spécialisée dans les maladies auto-immunes et inflammatoires graves et la thérapie cellulaire, annonce aujourd'hui une augmentation du nombre total de droits de vote et d'actions suite à l'émission de nouvelles actions. Les informations suivantes sont publiées conformément à l'article 15 de la loi belge du 2 mai 2007 relative à la déclaration des participations importantes dans les émetteurs, dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé.

Montant total du capital social au 30 septembre 2023	35 100 669 EUR
Nombre total d'actions assorties de droits de vote au 31 janvier 2024	163 181 474
Nombre total d'actions nouvelles émises entre le 30 septembre 2023 et le 29 février 2024	20 344 248

Montant total du capital social au 29 février 2024	35 850 669 EUR
Nombre total d'actions assorties de droits de vote le 29 février 2024	183 525 722
Nombre total de droits de vote (dénominateur) le 29 février 2024	183 525 722
Nombre total de bons de souscription attribués	1 161 556
Nombre total d'obligations convertibles existantes	932
Nombre total d'engagements d'obligations convertibles restants	60
Nombre total d'actions assorties de droits de vote qui pourraient être émises suite à l'exercice des bons de souscription attribués, des engagements d'obligations convertibles restants et la conversion des obligations convertibles	223 892 650 ⁽¹⁾

(1)

- 1161556 actions pourraient être émises si tous les 1161556 bons de souscriptions attribués sont exercés.
- 285 714 actions pourraient être émises si l'ensemble des 800 obligations convertibles en circulation, émises lors du placement privé du 6 mai 2020, étaient converties en actions sur la base du prix de conversion prédéterminé de 7,00 EUR.
- 66 477 854 actions pourraient être émises si les 60 obligations convertibles restantes et les 69 obligations convertibles en circulation des deux programmes d'obligations convertibles ABO étaient exercées et converties en actions sur la base du prix de conversion de 0,0381330 EUR (95 % du prix moyen pondéré en volume des actions de BioSenic le 26 février 2024).

À propos de BioSenic

BioSenic est une société de biotechnologie spécialisée dans le développement clinique de thérapies pour les maladies auto-immunes. À la suite d'une fusion inversée en octobre 2022, BioSenic a combiné son positionnement stratégique, ses principaux atouts et sa solide propriété intellectuelle pour développer des produits selon deux axes, séparément et en combinaison. La première plateforme exploite les propriétés immunomodulatrices du trioxyde d'arsenic (ATO) pour un arsenal entièrement nouveau de formulations, y compris par voie orale (OATO), pour des indications anti-inflammatoires et anti-auto-immunes telles que la maladie du greffon contre l'hôte chronique (cGvHD), le lupus érythémateux systémique (LES) et la sclérose systémique (ScS). Parallèlement, BioSenic développe des produits innovants grâce à une deuxième plateforme qui comprend des thérapies cellulaires et une forte protection de la propriété intellectuelle pour des technologies de réparation des tissus.

BioSenic est basée dans le parc scientifique de Louvain-la-Neuve à Mont-Saint-Guibert, en Belgique. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.biosenic.com>.

A propos des principales technologies de BioSenic

La **plateforme ATO** possède des propriétés immunomodulatrices avec des effets fondamentaux sur les cellules activées du système immunitaire. Une application directe est son utilisation dans l'auto-immunité pour la traiter à son stade chronique et établi. La GvHD chronique est l'une des complications les plus courantes et les plus importantes sur le plan clinique, qui affecte la survie à long terme des greffes de cellules souches hématopoïétiques allogéniques (allo-CSH), un traitement curatif pour les patients atteints de maladies sanguines graves, y compris de cancers.

La formulation intraveineuse d'ATO de BioSenic, **Arscimed®**, bénéficie du statut de médicament orphelin auprès de la FDA et de l'EMA, et a montré une bonne sécurité et une efficacité clinique significative pour la peau, les muqueuses et le tractus gastro-intestinal dans une première étude de phase 2a. La société prévoit une étude internationale de confirmation de phase 3 avec sa nouvelle formulation orale d'ATO (OATO). OATO ciblera également les formes modérées à sévères de SLE. BioSenic développe également une nouvelle formulation d'OATO, dont la propriété intellectuelle est protégée, pour le traitement de la ScS, une maladie chronique grave qui affecte la peau, les poumons ou la vascularisation, et pour laquelle il n'existe pas de traitement efficace. Des études précliniques sur des modèles animaux pertinents soutiennent le lancement d'un essai clinique de phase 2.

ALLOB est une plateforme de thérapie cellulaire allogénique composée de cellules stromales mésenchymateuses (CSM) différenciées provenant de la moelle osseuse, qui peuvent être stockées au point d'utilisation dans les hôpitaux. ALLOB représente une approche unique et exclusive de la réparation des organes, et plus particulièrement de la régénération osseuse, en transformant des CSM indifférenciées provenant de donneurs sains en cellules productrices d'os sur le site de la lésion. BioSenic étudie les résultats d'un essai de phase 2 afin d'optimiser l'efficacité de l'ALLOB en déterminant le meilleur moment pour l'intervention thérapeutique et en recherchant des partenaires pour poursuivre le développement des stratégies thérapeutiques sous-jacentes prometteuses.

La société explore également des partenariats à tous les niveaux pour son viscosupplément **JTA-004** destiné à un sous-type inflammatoire sévère d'arthrose, suite à une analyse post hoc positive des données de la phase 3 démontrant la sécurité et l'efficacité à l'appui de l'octroi de cette licence.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

BioSenic SA

Pr. François Rieger, PhD, Directeur général

Tel : +33 (0)671 73 31 59

investorrelations@biosenic.com

Pour les demandes de renseignements des médias internationaux :

IB Communications

Michelle Boxall

Tel : +44 (0)20 8943 4685

michelle@ibcomms.agency

Pour les demandes de renseignements concernant les investisseurs français et belges :

Seitosei • Actifin

Ghislaine Gasparetto

Tel : +33 (0)1 56 88 11 22

ghislaine.gasparetto@seitosei-actifin.com

Michael Scholze

michael.scholze@seitosei-actifin.com

Certaines déclarations, croyances et opinions contenues dans le présent communiqué de presse sont de nature prospective et reflètent les attentes et les projections actuelles de la société ou, le cas échéant, des administrateurs de la société concernant des événements futurs. Du fait de leur nature, les déclarations prospectives impliquent un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par les déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes et hypothèses pourraient avoir une incidence négative sur le résultat et les effets financiers des plans et événements décrits dans le présent document. Une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, l'évolution de la demande, de la concurrence et de la technologie, peuvent faire en sorte que les événements, les performances ou les résultats réels diffèrent considérablement de tout développement prévu. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse concernant les tendances ou activités passées ne doivent pas être considérées comme une représentation que ces tendances ou activités se poursuivront à l'avenir. Par conséquent, la société décline expressément toute obligation ou tout engagement de publier une mise à jour ou une révision des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse en raison d'un changement des attentes ou d'un changement des événements, des conditions, des hypothèses ou des circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées. Ni la société, ni ses conseillers ou représentants, ni aucune de ses filiales, ni les dirigeants ou employés de ces personnes ne garantissent que les hypothèses sous-jacentes à ces énoncés prospectifs soient exemptes d'erreurs et n'acceptent aucune responsabilité quant à l'exactitude future des énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse ou à la réalisation effective des développements prévus. Vous ne devez pas accorder une confiance excessive aux déclarations prévisionnelles, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse.